

## OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE FAUVILLERS

### Groupe de Travail 6 – tourisme et mobilité – le 02/04/2019

Réf. FAUVILLERS\ODR 2017\05 - GT\pilier économique\GT6\Fauvillers 20190402 PV GT6 tourisme mobilité.docx

#### **Participants :**

Habitants: 23 participants, dont 5 élus + 2 excusés (voir liste en annexe)

Personnes ressources : Mme Marie-Eve Hubermont, Maison du tourisme ; Mme Ghizela Olaru, DGO1

Auteur : M. Valentin Laborey, bureau Lacasse-Monfort

FRW : Mmes Sophie Orban et Clémentine Descamps, M. Bruno Echterbille, agents de développement.

#### **Déroulement :**

- Le calendrier de l'opération de développement rural à Fauvillers
- La promotion touristique du territoire
- Le Ravel
- Le diagnostic de territoire
- Les groupes de réflexion
- Mise en commun

\*\*\*

L'Échevin du développement rural accueille les participants, explique le contexte de la réunion et cède la parole à la FRW, organisme d'accompagnement.

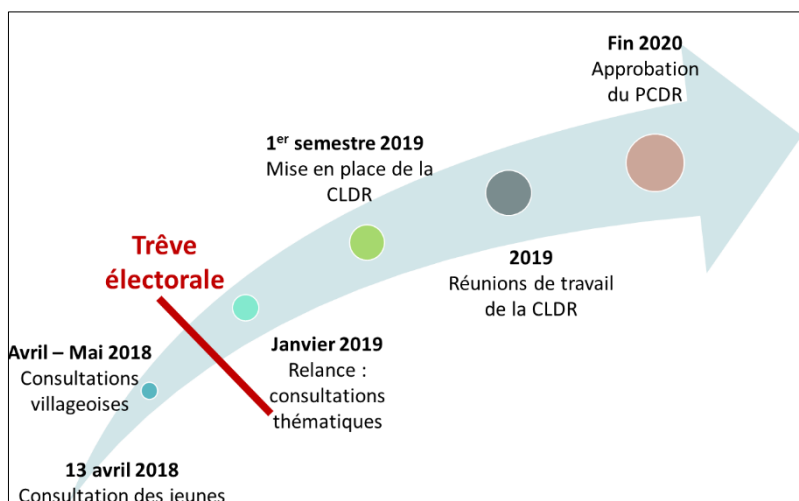
### **Le calendrier de l'opération de développement rural à Fauvillers**

La Commune de Fauvillers a décidé de relancer une seconde Opération de Développement Rural (ODR). Il s'agit d'un processus à long terme, qui a pour objectif de définir une stratégie de développement du territoire communal pour les dix ans à venir. Cette démarche basée sur la participation citoyenne aboutira à la réalisation d'un nouveau Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

La phase d'élaboration du PCDR comprend plusieurs grandes étapes :

- Les consultations villageoises : pour connaître la perception des habitants de Fauvillers sur leur commune et leur village. – Elles ont eu lieu en avril-mai 2018.
- Une réunion de relance de la dynamique s'est tenue en janvier 2019, pour faire le point sur les éléments ressortant des consultations villageoises et envisager la suite de la réflexion.
- Les groupes de travail : consultations thématiques ouvertes à tous les citoyens afin de définir des objectifs et des pistes de projets. – Il s'agit des réunions actuelles.

- Mise en place de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) : composée de mandataires et d'habitants des différents villages. Cette commission proposera une stratégie de développement et définira les projets à mettre en œuvre, ainsi que leur programmation. – L'appel est lancé jusqu'au 31/03/2019.
- Approbation du PCDR : le programme sera approuvé par la CLDR, par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.



### Les groupes de travail thématiques - GT

Ces réunions visent des thématiques de la vie communale, axées sur les trois piliers du développement durable. Deux réunions étant prévues par pilier, 6 réunions seront donc organisées d'ici début avril. Le but est d'enrichir les réflexions issues des consultations villageoises, en analysant les besoins, en définissant des enjeux et en proposant des pistes de solution pour les 10 ans à venir. Ces séances sont ouvertes à tous.

Les thèmes abordés ce jour sont

- Tourisme
- Mobilité

### La Commission Locale de Développement Rural - CLDR

- Cette commission consultative est associée à toutes les phases d'élaboration et de réalisation du PCDR. Elle est donc installée pour toute la durée de validité du PCDR.
- Elle se compose de 20 à 60 membres (effectifs et suppléants), dont maximum ¼ d'élus communaux.
- Elle se veut la plus représentative possible des habitants de la commune (âges, métiers, villages...)
- Sa composition est approuvée par le Conseil communal et la Région wallonne, ce qui lui donne un caractère officiel et lui confère un rôle primordial dans l'opération de développement rural.
- Ses principales missions :
  - Elle fait les liens entre la population et le pouvoir communal, et constitue un relais avec les GT.
  - Elle valide le diagnostic territorial et établit avec l'auteur de PCDR une stratégie de développement à 10 ans.
  - Elle établit une priorité dans les projets à mettre en œuvre.
  - Elle propose un projet de PCDR au Conseil communal.
  - Ensuite, elle assure le suivi de la mise en œuvre du PCDR (min. 4 réunions par an)

### Information

Deux médias ont été mis en place afin de permettre à chacun de suivre l'opération de développement rural :

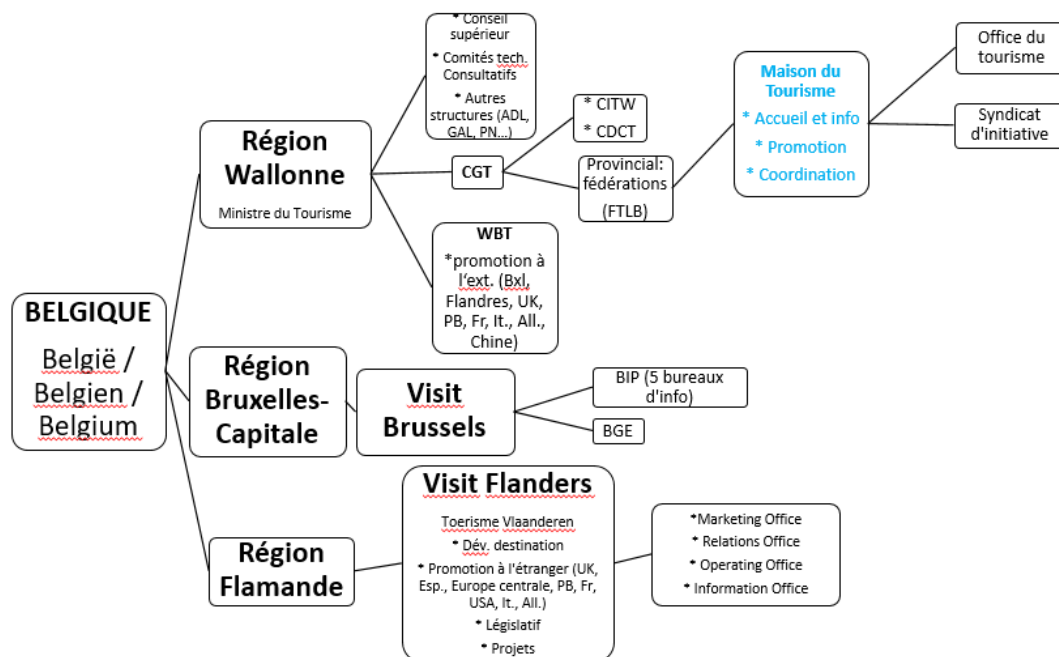
- Le site internet [www.pcdr-fauvillers.info](http://www.pcdr-fauvillers.info) : où figurent les informations sur le développement rural, sur l'état d'avancement de l'opération, ainsi que différents documents utiles, tels que les calendriers, comptes rendus, documents préparatoires,....
- La page Facebook [PCDR Fauvillers](https://www.facebook.com/PCDR-Fauvillers) : pour des informations sur les réunions et la dynamique locale.

### Consultation

De plus, prochainement, une plateforme de consultation numérique sera mise en ligne, afin de permettre à chaque habitant de prendre connaissance des pistes de projets, de faire part de son avis et d'apporter ses idées complémentaires.

# La promotion touristique du territoire, par Mme Marie-Eve Hubermont de la Maison du Tourisme Cap Sûre-Anlier

## Hiéarchisation du Tourisme en Belgique



## La Maison du Tourisme Cap Sûre-Anlier

### Services offerts

- Accueil touristique
  - Ouvert 7 jours/7 en haute-saison
  - Du mardi au dimanche (1/12 au 1/03) en basse-saison
- Vitrine du territoire – produits locaux, souvenirs,...
- 6 communes : Fauvillers, Léglise, Habay, Martelange, Vaux/Sûre et Neufchâteau
- Coordinateur du ressort
  - Comité Tourisme (3x/an) => rencontre des organismes touristiques (SI et OT)
  - Partenariat avec des autres structures (ADL, PN, MT...)
- Promotion du territoire
  - Production des supports : Guide vert des randonnées ; Plan du territoire (été 2019) ; Dépliants thématiques (prendre l'air, se loger...) ; Agenda
  - Photothèque, Presse
  - Développement de l'E-tourisme (CMS, réseaux sociaux...). [www.capsureanlier.be](http://www.capsureanlier.be) (en cours)

### Thèmes et publics ciblés

- Thèmes et publics ciblés
  - Slow tourisme / Tourisme vert (80 randonnées) – se ressourcer, nature, circuits courts, ... ; location de vélos électriques.
  - Packages pour différents publics-cibles (Seniors/écoles/PMR)
  - Aire de service pour motor-homes : projet de créer une aire par commune.

### Événements touristiques

- Représentation extérieure sur des salons qui ciblent notamment la randonnée
- Rallye touristique annuel – 2019 : thématique « au fil de l'eau »
- Slow Event - biennal (2020)

## **Le Ravel, par Mme Ghizela Olaru – ingénieur DGO1 (RAVeL L618 et N4)**

---

### **Historique et contexte international**

En octobre 1995, M. Michel Lebrun, Ministre de l'Aménagement du Territoire et des Travaux Publics, lance officiellement le programme RAVeL en Wallonie : Réseau Autonome de Voies Lentes. Ce programme s'inscrit dans un mouvement européen de création de voies lentes dont la Wallonie fut pionnière. Ainsi, en mai 1997, il a été décidé lors des « Premières Rencontres européennes du Trafic lent et des Chemins du Rail » de fonder l'Association Européenne des Voies Vertes (AEVV). L'AEVV a lancé le 12 septembre 2000 la Déclaration de Lille dont le souhait est la création d'un « Réseau Vert Européen » réservé aux usagers non-motorisés, combinant majoritairement des voies vertes permettant des itinéraires continus de grande distance et un maillage local pour le déplacement et les loisirs.

À cette occasion la Définition internationale des Voies Vertes y fut arrêtée : *Voies de communication autonomes réservées aux déplacements non motorisés, développées dans un souci d'aménagement intégré valorisant l'environnement et la qualité de la vie, et réunissant des conditions suffisantes de largeur, de déclivité et de revêtement pour garantir une utilisation conviviale et sécurisée à tous les usagers de toute capacité.*

### **Historique et état des lieux du RAVeL**

Le réseau du RAVeL est constitué actuellement de 1.400 km dont

- 700 km sur d'anciennes lignes de chemin de fer désaffectées
- 675 km sur des chemins de halage
- 25 km sur des chemins forestiers

### **Aujourd'hui, le RAVeL c'est :**

Une infrastructure de mobilité douce :

- destinée aux usagers non motorisés,
- accessible à un très large public (personnes à mobilité réduite, ...) - pas de pente de plus de 7%
- qui encourage les déplacements quotidiens et les déplacements de loisirs,
- qui favorise la préservation de couloirs écologiques, la redécouverte du patrimoine wallon, la convivialité et le partage de l'espace public, la pratique d'une activité physique bonne pour la santé

### **Plan RAVeL**

- Extension de l'infrastructure RAVeL : développer le réseau RAVeL par l'aménagement des 300 km de chaînons prioritaires manquants en Wallonie. L'objectif est d'atteindre 1.700 km de RAVeL en 2019 ;
- Amélioration qualitative de l'infrastructure RAVeL : rendre ce réseau accessible à tous par l'amélioration de la qualité du réseau existant.
- Développement social, économique et environnemental : améliorer la convivialité, la valorisation du territoire wallon et de son environnement

### **Lignes 163 et 618 : Aménagement du RAVeL entre Bastogne et Martelange**

- Cette section fait partie de l'itinéraire EuvoVelo 5, et permet de relier le RAVeL développé dans l'Est de la Wallonie au réseau des pistes cyclables du Grand-Duché de Luxembourg
- Problème d'emprises (achat terrain) pour assurer la continuité des tracés (lot 2)
- Asphaltage de pré-RAVeL existant
- Nouveau calendrier suite aux retards :
  - 2019 : lot 1 - aménagement du RAVeL entre Hompré (étangs de la Strange) et Hollange (3,5 km) + lot 2 - aménagement du RAVeL entre Hollange et Radelange (10 km)
  - 2020 : lot 3 – aménagement du RAVeL entre Bastogne et Hompré (étangs de la Strange) (10 km) + lot 4 – aménagement du RAVeL entre Radelange et Martelange + signalisation (3 km)

Les emprises sur Strainchamps :

- La demande a été introduite au Comité d'acquisition
- Le permis d'urbanisme sera établi pour les 4 lots en même temps – les Communes seront consultées.

Revêtement

- Le cheminement sera asphalté (suite à l'étude écologique). Il aura une largeur de 3,5m.
- L'asphalte est nécessaire, pour être accessible à un maximum d'usagers.
- Il serait possible d'utiliser du Végécol

Entretien

- Le géomètre a fait les relevés. Une largeur de 3,5 m est prévue, afin de faciliter l'entretien.
- L'entretien ordinaire est de la responsabilité de la Commune ; une convention sera établie sur le sujet.

## **Le diagnostic de territoire, par M. Valentin Laborey, auteur de PCDR**

---

Acteurs touristiques

- Acteurs touristiques : le SI a déménagé à Fauvillers fin 2018 (avant, il était localisé à Wisembach). Maison du tourisme Cap-Sûre Anlier ; FTLB,...
- La fréquentation augmente, mais le nombre de nuitées et la durée de séjour diminuent. En moyenne, un touriste séjourne 1,9 jours sur la commune.
- Camps scouts (+/-20 camps chaque année, soit entre 600 et 800 scouts).

Opportunités/Menaces

- Les nombreux acteurs en place
- Les acteurs ne s'adaptant pas aux changements de comportements des touristes (nouvelles technologies...)
- La captation de l'attractivité touristique régionale (Bastogne, GDL)

Offre touristique

- Hébergements diversifiés, mais peu nombreux : En 2017, 10 établissements diversifiés sont recensés : 7 gîtes, 1 hôtel et 1 chambre d'hôtes. Tous ces hébergements sont de qualité : classés 3 épis pour les gîtes et étoilé pour l'hôtel. Gîte la petite Bodangeoise / Maison d'hôtes Au fil des saisons de la Wiels (Fauvillers) / Camping en faillite mais à priori vendu
- HoReCa peu développé
- Le nombre de résidences secondaires (+/-100) est en diminution et représente 6,2% des logements.
- 150km de sentiers pédestres balisés
- Pré RAVeL (L618) et circuits VTT - Sentiers de randonnées et de VTT, pré RAVeL nord-sud, euro vélo 5 et véloroute grandeur nature W9, schéma directeur cyclable : une liaison nord-sud identique au pré-RAVeL, l'autre d'ouest en est entre Libramont et Martelange qui rejoint la 1ère au niveau de Bodange
- Tourisme nature - Qualité des paysages, Lac de la Haute Sûre et Bastogne
- Tourisme de mémoire : 3 circuits originaux
- Actions du PNHSFA (pêche et équitation)
- Tourisme culturel, potentiel du petit patrimoine architectural et religieux

Opportunités/Menaces

- La diversité des hébergements sur la commune permettant d'attirer des publics différents
- Les nombreuses attractivités locales pour un tourisme vert et durable : paysage, nature, histoire, patrimoine...
- Le manque d'identité touristique particulière à la commune
- La détérioration des patrimoines naturel et bâti (pollutions, manque d'entretien...)

## Mobilité

- Les pôles voisins sont accessibles en moins de 30 minutes de voiture : Bastogne, Libramont, Neufchâteau, Habay et surtout Arlon. Quasiment tout le Grand-Duché du Luxembourg est accessible en moins d'une heure, tout comme Marche-en-Famenne ou Malmedy.
- Le réseau routier est peu dense mais la commune est desservie par 2 axes routiers principaux : la N4 (reliant localement Bastogne à Martelange) et la N825/N848 (reliant localement Neufchâteau à Martelange).
- L'accessibilité de la commune est réduite car l'autoroute E25 (sortie 56 à Vaux-sur-Sûre) n'est accessible à l'ouest qu'en 14 minutes en moyenne. Sortie 28 E25/E411 à Légglise en 22 minutes. +/- 111km de routes revêtues dont 88km communales (39m/habitant)
- Le nombre de voitures individuelles augmente

## Opportunités/Menaces

- Le développement des nouvelles technologies (télétravail, services en ligne...) limitant les déplacements
- Le développement de la solidarité (covoiturage)
- L'isolement et la précarisation dus à l'augmentation du prix des déplacements

## Mobilité active

- Importante pour les loisirs, ponctuelle pour les déplacements quotidiens
- Quelques initiatives ponctuelles existent en faveur des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et des piétons pour la mobilité quotidienne (Strainchamps / Fauvillers / Honville / Ecole de Fauvillers).
- Peu de trottoirs
- Pas d'aménagement cyclable en voirie
- Selon le schéma directeur cyclable pour la Wallonie, la commune est traversée par 2 liaisons entre les pôles de Bastogne et Martelange (du nord au sud) et les pôles de Libramont et Martelange (d'ouest en est). Ces 2 liaisons se rejoignent au niveau de Bodange.

## Opportunités/Menaces

- La structuration autour du RAVeL traversant l'ensemble du territoire
- La diminution de l'isolement entre les villages
- La diminution des coûts énergétiques et environnementaux des déplacements
- Le développement du tourisme sportif et vert en synergie avec un réseau utilitaire de déplacement
- Les freins au développement cyclable (superficie du territoire, relief, climat...)
- Le coût de l'aménagement et de l'entretien des chemins
- Le développement de la mobilité lente sans aménagement pouvant devenir accidentogène (traversée de la N4)

## Transports en communs

- 5 lignes de TEC. En termes de fréquence, l'offre du TEC est restreinte dans plusieurs villages avec peu de passages. Cette fréquence suit presque exclusivement le calendrier et les horaires scolaires. Le réseau des TEC engendre une polarisation des déplacements soit vers Bastogne soit vers Martelange
- En termes de transport à la carte, les Fauvillersois peuvent compter sur la Locomobile dont l'utilisation sur la commune est en forte croissance (513 prises en charge en 2017, pour 100 utilisateurs).
- Il n'existe pas de gare SNCB sur la commune. Les principales gares fréquentées sont celles de Libramont, Marbehan et Arlon qui se trouvent sur la ligne 162.
- Un parking de covoiturage de fait existe au niveau de l'échangeur de la N4 à proximité du village de Warnach. Un projet d'aménagement de ce parking de covoiturage est en cours de réflexion.

## Opportunités/Menaces

- Le développement de solutions locales d'alternatives à la voiture
- La dépendance plus importante à la voiture individuelle par manque de soutien et de développement des alternatives (TEC, Locomobile...)
- L'augmentation des dépenses énergétiques liées au transport

#### Sécurité routière :

- Peu d'accidents (24 accidents avec dégâts matériels ont eu lieu en 2016 dont 5 sur la RN4 ainsi que 15 accidents avec lésions corporelles), pas d'accident mortel ces 5 dernières années
- Les endroits les plus accidentogènes recensés par la zone de police sont : la N4, la rue de la Fielz à Bodange, la rue du Prévôt à Hotte, la rue du 26 Décembre à Sainlez, la RN 848 à hauteur BK 29, BK 36 et 37, la Route de Warnach
- Une commission « Sécurité routière » a été mise en place par la Commune au sein de la CLDR. Elle est dotée d'un budget et a réalisé diverses actions.

#### Opportunités/Menaces

- Le renforcement de la sécurité routière dans les villages améliorant grandement le cadre de vie
- Les impératifs liés aux voiries régionales ne permettant pas de répondre aux besoins des habitants
- Le manque de hiérarchie entre les voiries : incohérence entre les infrastructures et les usagers (charroi agricole et N4)

### **Les groupes de réflexion : méthode de travail**

---

- 2 tables-rondes sont organisées :
  - 1) mobilité
  - 2) tourisme
- Chaque participant a reçu un carton avec un chiffre et est invité à rejoindre la table portant le même numéro.
- Chaque table est animée par un agent de développement, qui prend note des idées sous forme de schéma euristique.
- Les discussions sont lancées à partir de la grille AFOM et de propositions d'enjeux.
- Au bout de 20 minutes, les participants changent de table ; au bout d'une heure, chaque participant a ainsi pu s'exprimer sur toutes les thématiques abordées sur la soirée.
- Une mise en commun est ensuite présentée par les animateurs des tables et les participants sont invités à éventuellement compléter les idées.

### **Mise en commun des résultats des groupes de réflexion**

---

#### Remarques sur le diagnostic

- À part à Wisembach, il n'y a pas de camping sur le territoire ; les plus proches sont à Radelange et Martelange (bungalows). Il faut veiller à diversifier les services offerts pour se différencier des concurrents.
- Il n'y a pas de point de restauration en taverne/auberge ; seule possibilité : château de Strainchamps qui est d'un certain standing.
- À l'offre d'hébergements touristiques officiels (gîtes, hôtel,...), il faut ajouter les Airbnb, les échanges de maison, les gardiennages de maison pendant les vacances.

### **Enjeux proposés**

- => Inscrire le tracé du Ravel dans son contexte régional, dans une optique touristique.
- => Améliorer l'accueil touristique sur le territoire (SI, liens vers les hébergements,...)
- => Entretien et valoriser les promenades balisées.
- => Promouvoir le potentiel touristique local.
- => Développer l'hébergement touristique et l'offre HORECA.
- => Faire du Ravel la colonne vertébrale de la mobilité douce sur la commune.
- => Compléter le réseau doux utilitaire pour connecter les villages.
- => Développer les modes de déplacements motorisés alternatifs.
- => Améliorer la sécurité routière sur le territoire.

## Résultats

### Mobilité – table 1

Ravel :

- Problèmes de propriétés à Strainchamps en cours de résolution
- Créer un réel réseau de mobilité, en prévoyant également la signalisation depuis et vers des lieux d'intérêts de la commune, ainsi que du stationnement.
- Prendre en compte les différents usagers (tracteurs,...)
- Sécuriser les zones de traversée du RAVeL
- Mettre en valeur le Moulin « Langer » proche du RAVeL

Mobilité active :

- Paradoxe du bus 1011 : bondé en période scolaire et vide en dehors de ces périodes. Tellement bondé que ça pose des problèmes de sécurité au niveau des arrêts TEC.
- Prévoir un parcours en bus lors des évènements.
- Aménager les parkings de covoiturage
- Développer l'achat groupé de vélos électriques (une initiative existe, mise en place conjointement par les communes de Martelange et Fauvillers)
- Actualiser l'Atlas des chemins vicinaux

### Tourisme – table 2

Pour améliorer l'accueil touristique :

- Envisager un job étudiant pour assurer l'accueil au SI (qui est ouvert plusieurs heures par semaine depuis mars 2019, à la Ferme Simon).
- Promouvoir tous les hébergements touristiques (y compris Airbnb), à travers un guide communal et sur le site internet communal.
- Rester attentif à la bonne proportion entre logements et résidences secondaires.
- Développer des points d'attraction touristique dégagant une identité spécifique au territoire.
- Organiser un salon du tourisme sur Fauvillers (au 15 août, ou lors de la fête du Parc Naturel)
- Établir un plan de communication en lien avec la maison du tourisme.

Autour du Ravel

- Créer des aires de repos, de convivialité et de pique-nique le long du Ravel (avec attache chevaux)
- Aménager des parkings voiture à certains endroits pour permettre de se promener sur le Ravel.
- Poser une signalétique du Ravel vers les villages (QR codes, vers les éléments patrimoniaux, les hébergements, les promenades balisées).

Promenades balisées

- Assurer l'entretien des circuits balisés.
- Poser un balisage cohérent sur le territoire et éditer une carte détaillée.
- Créer des événements pédagogiques liés aux promenades balisées (chasse au trésor, ...)
- Éditer le fascicule des promenades du Parc Naturel.
- Prévoir le guidage de groupes par des guides du terroir (nature, patrimoine,...)
- Finaliser le circuit thématique de Bodange : marquages au sol, QR codes, promotion interne)
- Améliorer la promotion du circuit thématique de Sainlez.

Produits touristiques

- Organiser un service de location de vélos.
- Prévoir un jumelage avec une commune dont le passé historique est similaire.
- S'inscrire dans les circuits touristiques habituels : Bastogne, lac de la Haute Sûre,...
- Soigner la communication sur ce qui est possible de faire malgré la peste porcine africaine.
- Créer une aire de motor-homes au camping de Wisembach.



- Développer des points de restauration : un endroit pour manger ou boire = au camping de Wisembach ou à l'Eldorado à Fauvillers ou des food-trucks.
- Ouvrir un restaurant éphémère lié à une ferme du territoire
- Mettre à disposition des distributeurs alimentaires.
- Faire passer des commerces ambulants.
- Prévoir une borne de recharge électrique à la Ferme Simon (auto, vélo).
- Valoriser les éléments patrimoniaux (puits à Warnach ; protéger des pierres projetées le vitrail du Martin Pêcheur qui va devenir un gîte de groupe pour 22 personnes,...)

Sophie Orban, Clémentine Descamps, Bruno Echterbille,  
Agents de développement FRW

## Participants au Groupe de travail thématique 6 à Fauvillers le 02/04/2019

### Présents

Titre	Nom	Prénom	Village
M.	Adam	Thibault	Fauvillers
Mme	Blanjean	Anne	Hollange
M.	Brevers	Gabriel	Strainchamps
M.	Chetter	Geoffrey	Honville
Mme	Crochet	Evelyne	Bodange
Mme	Delperdange	Danielle	Bodange
Mme	Erneux-Yernaux	Françoise	Strainchamps
Mme	Gangler	Chantal	Tintange
Mme	Geradin	Annie	Menufontaine
M.	Grandjenet	Erwin	Warnach
Mme	Hubart	Agnès	Warnach
M.	Leclere	Marcel	Menufontaine
Mme	Majérus	Véronique	Bodange
Mme	Manche	Laurence	Hotte
Mme	Maont	Evelyne	Menufontaine
Mme	Mariscal	Geneviève	Bodange
M.	Massaux	Vincent	Wisembach
Mme	Otte-Bajolle	Jacqueline	Sainlez
Mme	Peiffer	Valérie	Sainlez
M.	Perrad	Paul	Bodange
M.	Strépenne	Eric	Fauvillers
M.	Thomas	Robert	Tintange
M.	Verbauwhede	Philippe	Bodange

### Excusés

Titre	Nom	Prénom	Village
Mme	Delacroix	Adrienne	Hollange
M.	Stilmant	Nicolas	Fauvillers